

## RESUME SUCCINCT CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

**Le trente septembre deux mille vingt-et-un**, à vingt heures, le conseil communautaire s'est réuni au COSEC à Dinard, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Pascal GUICHARD

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames Muriel BEZIEL, Delphine BRIAND, Claudia CARFRANTAN, Christine COLAS, Monsieur Pierre CONTIN, Madame Martine CRAVEIA-SCHÜTZ, Messieurs Vincent DENBY WILKES, Yves DERENNE, Madame Lydie DUHIL, Messieurs Jean-Marc DUVAL, Bruno FONTAINE, Christian FONTAINE, Pascal GUICHARD, Madame Nolwenn GUILLOU, Messieurs Daniel LEROY, Yannick LOISANCE, Frédéric MABBOUX, Mesdames Marie-Claire MERVIN, Marie-Reine NEZOU, Monsieur Jean-Luc OHIER, Madame Magali ONEN-VERGER, Monsieur Michel PENHOUE, Mesdames Danièle POURBAIX, Sylvie SARDIN

**AVAIENT DONNE PROCURATION :** Madame Sophie BEZIER à Madame Lydie DUHIL, Monsieur Christian BOURGET à Madame Marie-Reine NEZOU, Monsieur Eugène CARO à Madame Magali ONEN-VERGER, Madame Frédérique DYEVE-BERGERAULT à Monsieur Michel PENHOUE, Monsieur Jacques ERTLE à Madame Christine COLAS, Monsieur François GRANIER à Madame Delphine BRIAND, Madame Martine GUENEGANT à Monsieur Christian FONTAINE, Madame Joëlle HELEUX à Monsieur Pierre CONTIN, Madame Mirella JEAN DE DIEU à Madame Muriel BEZIEL, Madame Patricia MARTINEAU à Monsieur Daniel LEROY, Monsieur Alexandre MOTTE à Madame Nolwenn GUILLOU, Monsieur Christian POUTRIQUET à Madame Claudia CARFRANTAN, Monsieur Yvon POUTRIQUET à Monsieur Frédéric MABBOUX, Monsieur Arnaud SALMON à Monsieur Pascal GUICHARD

**ETAIENT ABSENTS :** Messieurs Jean-Pierre BACHELIER, Philippe GUESDON

\* \* \*

Légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-et-un, le conseil communautaire :

- **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 15 juillet 2021
- **DESIGNE**, à la majorité, 29 voix pour, 9 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Christine COLAS, Martine CRAVEIA-SCHÜTZ, Frédérique DYEVE-BERGERAULT, Monsieur Jacques ERTLE, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER, Monsieur Michel PENHOUE), M. Yvon POUTRIQUET comme référent « justice-ville » pour la Communauté de Communes Côte d'Emeraude et **AUTORISE** M. le Président de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude à signer la convention de coopération entre le Parquet de Saint-Malo et les élus du ressort judiciaire de Saint-Malo
- **AUTORISE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres, ainsi que les avenants dans la limite de 5 % du montant du marché initial pour l'avant-projet aire de grand rassemblement pour les groupes de petite taille des gens du voyage, **AUTORISE** le Président à signer toutes les demandes d'autorisation du droit de l'urbanisme liées à cette opération et **AUTORISE** le Président à solliciter toutes subventions potentielles



- **APPROUVE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), le projet de convention cadre « 3<sup>ème</sup> PPI » à conclure avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne, **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution et **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération
  
- **VALIDE**, à l'unanimité, l'attribution d'un Pass Commerce et Artisanat à l'entreprise ADS AUTOMOBILES d'un montant de 6 080,22 € et **AUTORISE** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention
  
- **VALIDE**, à l'unanimité, l'attribution d'un Pass Commerce et Artisanat à l'entreprise CRESPEL PHILIPPE d'un montant de 7 500 € et **AUTORISE** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention
  
- **VALIDE**, à l'unanimité des votants (Madame Marie-Claire MERVIN ne prend pas part au vote), l'attribution d'un Pass Commerce et Artisanat à l'entreprise BRASSERIE D'EMERAUDE d'un montant de 4 800 € et **AUTORISE** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention
  
- **VALIDE**, à l'unanimité, l'attribution d'un Pass Commerce et Artisanat à l'entreprise LEDE PEINTURE d'un montant de 5 999,17 € et **AUTORISE** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention
  
- **VALIDE**, à l'unanimité, l'attribution d'un Pass Commerce et Artisanat à l'entreprise INSTITUT BELLADONA d'un montant de 7 500 € et **AUTORISE** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention
  
- **ADOpte**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), la décision modificative n° 1 du budget principal ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE/OPERATION	BP 2021	DM 1	TOTAL BP+DM
Chapitre 065 – article 6574 subventions associations	770 000,00	26 000,00	796 000,00
<b>Solde DM</b>		<b>26 000 €</b>	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2021	DM 1	TOTAL BP+DM
Chapitre 73 – article 7318 Autres impôts et assimilés	15 000,00	24 000,00	39 000,00
Chapitre 042 Opération ordre entre section - 777 Quote-part des subventions d'inv.	22 157,58	2 000,00	24 157,58
<b>Solde DM</b>		<b>26 000,00</b>	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE/OPERATION	BP 2021	DM 1	TOTAL BP+DM
Opération 316 - Aménagement aire accueil gens du voyage	235 000,00	105 000,00	340 000,00

Opération 319 - Extension Multiaccueil La Richardais	652 304,81	50 000,00	702 304,81
Opération 323 - Projet de territoire	1 364 831,15	-157 000,00	1 207 831,15
Chapitre 16 - 165 Dépôts et cautionnement	600,00	800,00	1 400,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales - 2315 Etudes Ecriture ordre pour transfert frais études en travaux en cours	0,00	230 700,02	230 700,02
Chapitre 042 Opération ordre entre section - 13912 - Sub. Région	22 157,58	2 000,00	24 157,58
<b>Solde DM</b>		231 500,02	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>BP 2021</b>	<b>DM 1</b>	<b>TOTAL BP+DM</b>
Chapitre 16 - 165 Dépôts et cautionnement	0,00	800,00	800,00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales - article 2031 travaux en cours	0,00	230 700,02	230 700,02
<b>Solde DM</b>		231 500,02	

- ADOPTE, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), la décision modificative n° 1 du budget du Pôle Collecte et Valorisation des Déchets ci-dessous :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>CHAPITRE/OPERATION</b>	<b>BP 2021</b>	<b>DM 1</b>	<b>TOTAL BP+DM</b>
Chapitre 011 – article 60632 fournitures de petit équipement	25 000,00	70 000,00	95 000,00
Chapitre 011 – article 611 Contrat de prestation de service	2 100 000,00	100 000,00	2 200 000,00
Chapitre 011 – article 61551 matériel roulant	65 000,00	30 000,00	95 000,00
Chapitre 011 – article 6241 Transports de bien	510 000,00	110 000,00	620 000,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	731 751,35	-310 000,00	421 751,35
<b>Solde DM</b>		<b>0,00</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>CHAPITRE/OPERATION</b>	<b>BP 2021</b>	<b>DM 1</b>	<b>TOTAL BP+DM</b>
Opération 303 - Autres équipements achats bacs et composteurs réaffectés en fonctionnement	150 000,00	-70 000,00	80 000,00
<b>Solde DM</b>		<b>-70 000,00</b>	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>BP 2021</b>	<b>DM 1</b>	<b>TOTAL BP+DM</b>
Chapitre 13 - 1311 Subvention Etat	0,00	120 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	731 751,35	-310 000,00	
<b>Solde DM</b>		<b>-190 000,00</b>	



- **DECIDE**, à l'unanimité, de confirmer l'enveloppe de 363 000 € affectée à la dotation de solidarité communautaire, de retenir les critères de répartition de la DSC suivants :
  - 50 % population DGF
  - 15 % Revenu par habitant (écart revenu moyen par habitant INSEE)
  - 35 % potentiel fiscal 4 taxes (écart potentiel fiscal 4 Taxes par habitant DGF)

Et d'établir les montants de DSC ainsi calculés pour l'année 2021 à :

	DSC 2021
La Richardais	19 862,86
Lancieux	22 724,64
Le Minihic sur Rance	16 247,15
Pleurtuit	73 741,05
Beaussais-sur-Mer	40 606,68
Saint-Briac	30 988,00
Saint-Lunaire	30 625,96
Trémereuc	8 309,29
Dinard	119 894,38
<b>Total</b>	<b>363 000</b>

- **APPROUVE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), la constitution d'une provision pour risques et charges relative à la dépréciation des actifs circulants à hauteur :
  - de 201 € pour le budget principal
  - de 14 € pour le budget collecte et traitement des déchets
  - de 6 € pour le budget du SPANC

et **VALIDE** l'application du régime semi-budgétaire de droit commun pour cette provision.

- **FIXE**, à l'unanimité, pour l'année 2021 la subvention à l'école de musique intercommunale associative « les Notes d'Emeraude » pour les interventions de la DUMISTE dans les écoles de toutes les communes de la CCCE à 21 917 €, **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs avec l'association Les Notes d'Emeraude pour l'année 2021, **APPROUVE** le versement d'acompte pour l'année 2022 comme suit :
  - . En mars : une avance de 10 000 €
  - . En septembre/octobre le solde de la subvention qui sera versé après le vote de la subvention 2022 et la conclusion d'une nouvelle convention d'objectifs pour l'année 2022

Et **AUTORISE** le Président à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier

- **DECIDE**, à l'unanimité, les créations et suppressions de postes comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Service	Grade actuel – Poste à supprimer	Grade d'avancement – Poste à créer	DHS
POLE FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	Adjoint administratif pal 2 cl	Adjoint administratif pal 1 cl	35h
MULTIACCUEIL MOBYDOUCE	Adjoint technique territorial pal 2 cl	Adjoint technique pal 1 cl	35h
POLE CADRE DE VIE	Adjoint administratif	Adjoint administratif pal 2 cl	35h

Il est précisé que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence afin d'intégrer les créations et suppressions de postes à compter du 01/11/2021

- **DECIDE**, à la majorité, 30 voix pour, 8 abstentions (Madame Sophie BEZIER, Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Madame Lydie DUHIL, Monsieur Daniel LEROY, Madame Patricia MARTINEAU, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), de compléter la délibération du 15 juillet 2021 en créant :

- Régime général pour l'ensemble des agents travaillant à la CCCE

Selon les services, le temps de travail des agents pourra être le suivant :

Jours de congés	25 jours	25 jours	25 jours	25 jours
Jours de RTT	0 jours	6 jours	12 jours	23 jours
Travaillés dans l'année	228 jours	222 jours	216 jours	205 jours
Durée hebdomadaire de travail	35 heures	36 heures	37 heures	39 heures

Compte tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, la journée de solidarité, afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera instituée le lundi de pentecôte.

Les agents seront tenus de travailler 7 heures sur la journée du lundi de pentecôte ou de poser une journée de congés ou de RTT.

- Régime dérogatoire pour les agents travaillant dans un multi-accueil

Compte tenu de la fermeture des Multi-accueils le lundi de pentecôte, la journée de solidarité, afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, est intégrée à la durée hebdomadaire de travail. Le lundi de pentecôte est un jour non travaillé pour le personnel des Multi-accueils.

Jours de congés	25 jours	25 jours
Jours de RTT	0 jour	6 jours



Jours de fermeture des établissements entraînant un congé pour les agents (vendredi ascension)	1 jour	1 jour
Lundi de pentecôte	Non travaillé	Non travaillé
Travaillés dans l'année	227 jours	221 jours

La répartition du nombre d'heures dues par les agents du fait de 2 jours d'absence supplémentaires se fera sur plusieurs journées ou tout au long de l'année civile selon le fonctionnement des structures.

- Et **DECIDE** de préciser la prise d'effet de ces évolutions au 1<sup>er</sup> janvier 2022
  - **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir un pool de remplacement des multi-accueils jusqu'à la fin de l'année 2022 et ainsi d'**AUTORISER** la conclusion de deux contrats d'accroissement temporaire d'activité à mi-temps pour la période de janvier à décembre 2022 et de **PREVOIR** un suivi régulier de l'activité
  - **ADOpte**, à l'unanimité, le vœu proposé par le Centre de Gestion 35 sur la santé au travail :
  - **DECIDE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), d'autoriser le Président à signer la convention avec le Département 35 pour l'aménagement du giratoire RD 603 présentée
  - **DECIDE**, à l'unanimité, de réaliser les travaux de restauration morphologique et de continuité écologique pour l'année 2021 et 2022 sur les bassins versants « Côtiers Rance et Manche » et « Frémur Baie de Beaussais », **DECIDE** de relancer la consultation pour le lot 1, **DECIDE** d'attribuer le lot 2 à l'entreprise AGRIOSERVICES, **DECIDE** d'attribuer le lot 3 à l'entreprise PIGEON TERRASSEMENT, **AUTORISE** le Président à signer les marchés de travaux relatifs à cette affaire et leurs avenants éventuels, avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres ou celle qui sera retenue pour le lot 1 dans le cadre de la relance de consultation et **AUTORISE** le Président à signer tout acte relatif à cette affaire
  - **APPROUVE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), le principe de fourniture des repas du multi-accueil Les Petits Matelots par la cuisine centrale ou la cuisine annexe de la ville de Dinard, pendant toute la période d'installation provisoire du multi-accueil dans les locaux de l'école Paul Signac, et **ACTE** le prix de 4,50 € T.T.C
  - **APPROUVE**, à la majorité, 34 voix pour, 4 abstentions (Messieurs Christian BOURGET, Eugène CARO, Mesdames Marie-Reine NEZOU, Magali ONEN-VERGER), la modification des statuts du SMPRB présentés
  - **PREND ACTE** du RPQS 2020 du SMPRB
  - **APPROUVE**, à l'unanimité, le rapport annuel 2020 du SPANC
  - **VOTE**, à l'unanimité, l'avenant à la convention SAUR pour le SPANC